

Lens: le centre hospitalier dévoile son plan de bataille jusque fin 2019

PUBLIÉ LE 13/03/2015 PAR YVES PORTELLI

Edmond Mackowiak évoque le projet d'établissement qui va rythmer la vie du CH Lens jusqu'en 2019. Dernière étape – essentielle – avant d'intégrer le nouvel hôpital en 2020. Questions-Réponses.



A quoi sert ou doit servir un projet d'établissement, en particulier au centre hospitalier de Lens ?

« Il doit définir l'ensemble des orientations stratégiques du centre hospitalier pour les cinq années à venir jusqu'à la fin de l'année 2019. L'entrée en fonction du nouvel hôpital du territoire est prévue en 2020 mais ce serait une grave erreur de notre part d'attendre cette date avant de concevoir différents plans d'actions ou de poursuivre les efforts entrepris au sein des services. Les cinq années qui sont devant nous seront décisives, dans tous les domaines. Nous devons parvenir à faire de Lens l'établissement public de référence pour le territoire tout entier. »

Curieusement, aucun plan de ce genre n'était en place auparavant ?

« Effectivement, mais le contexte était différent. Nous étions dans une autre logique, celle de sauver le centre hospitalier de Lens de ses problèmes financiers (le déficit structurel est passé de 11 M € à 3 M € et se poursuit). C'était çal'unique priorité. Nous étions plus dans la restructuration, moins dans l'organisation des services. Aujourd'hui, le plus dur est fait. Même si les efforts doivent être poursuivis nous pouvons élaborer un projet. Toute la différence est là. »

La décision officielle des autorités de tutelle et de l'État d'autoriser la construction d'un nouvel établissement a-t-elle changé la donne ?

« Complètement. Ce projet d'établissement qui a été formalisé en collaboration étroite avec l'ensemble des personnels, des syndicats et de la direction met l'accent par exemple sur la nécessité absolue d'une meilleure transversalité entre les services. C'était difficile de la concevoir avec la conception pavillonnaire du CH Lens actuel. C'est pourtant vers ça que nous devons tendre pour être prêts en 2020. En nous donnant le feu vert, le COPERMO a soudé les énergies. L'objectif est là au bout. Dans les services, on le voit ! Il est évident que cela libère les énergies. On consent des efforts parce qu'un nouvel hôpital va être construit. Parallèlement, l'ambition de notre plan d'établissement produit déjà des effets induits, l'envie des jeunes médecins de venir à l'hôpital de Lens et ça, c'est complètement nouveau et intéressant. »

Le projet dans les grandes lignes

Le projet 2015-2019 se décline selon six priorités :

- Le renforcement des dispositifs d'accès et de recours aux soins hospitaliers (restructuration en cours de l'accueil des urgences, nouvelle collaboration avec la médecine en ville, amélioration des médecines de parcours, l'obésité notamment).
- Le maintien et la poursuite du développement des pôles d'excellence (recherche clinique, amélioration des plateaux techniques, activités de recours, etc.)
- Renforcer l'offre de soins de proximité (amélioration de la chirurgie orthopédique et viscérale, renforcer le positionnement de la maternité, celui de la santé mentale et l'offre en addictologie)
- Améliorer la réponse aux priorités de santé publique (cancer, soins palliatifs, gestion de la douleur, éducation thérapeutique du patient, nutrition, prises en charge des handicaps, etc.)
- Poursuivre la politique qualité et sécurité (politiques d'accréditation, lutte contre les infections, etc.)
- Amélioration de l'organisation des moyens médicaux et de la gestion des pôles (Sept au total).

©LA VOIX DU NORD